

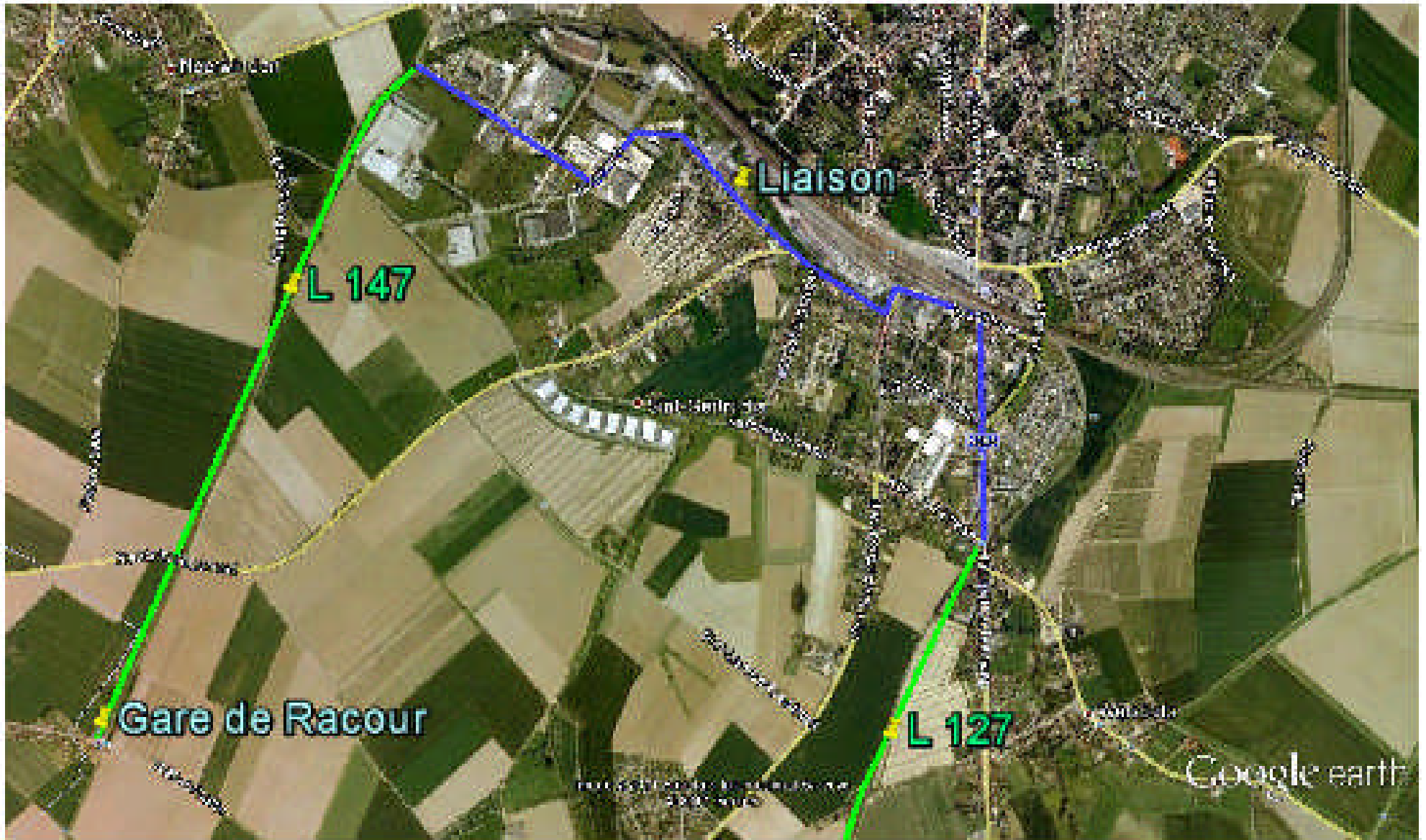
## Liaison L127-L147 à Landen

La commune de Landen a aménagé les lignes 127 et 147 depuis les limites des régions, c'est-à-dire l'extrémité des RAVeL, jusqu'à la périphérie de la commune. Ces aménagements, réalisés en enrobé bitume, sont actuellement complètement terminés pour les 2 lignes.

Les **tableaux** ci-dessous ainsi que la **carte** ci-jointe décrivent l'itinéraire cyclable de liaison entre les deux lignes.

<b>Liaison L127 – L147</b>	
km	description
0	Fin de l'aménagement de la L127. Traverser la N283 en direction du centre de Landen
0.35	Traverser la N283 pour emprunter tout droit la Hannuitsesteenweg
0.60	Tourner à gauche dans la Smeestersstraat. Cette rue qui longe les voies SNCB tourne à gauche et devient la St Norbertusstraat que l'on emprunte sur 50 m.
<b>0.95</b>	Prendre à droite la Raatshovenstraat qui devient la De Meersmanstraat plus loin
<b>??</b>	Début du « Roosveld ». Continuer tout droit en suivant les indications du point-nœud 57 en empruntant la piste cyclable qui tourne vers la gauche.
2.00	La piste cyclable tourne à angle droit vers la droite
2.60	A gauche, début de la voie verte (L147)

<b>Liaison L147 – L127</b>	
0	Fin de l'aménagement de la L147. Prendre la piste cyclable vers la droite.
0.60	Traverser et suivre la piste cyclable vers la gauche en suivant la direction du point-nœud 53.
<b>??</b>	Continuer tout droit dans la De Meersmanstraat. <u>Ne plus suivre</u> la direction du point-nœud 53.
<b>??</b>	La De Meersmanstraat devient la Raatshovenstraat, continuer tout droit.
1.70	Tourner à gauche dans la St Norbertusstraat qui se prolonge à droite par la Smeestersstraat en longeant les voies SNCB ;
2.00	Tourner à droite dans la Hannuitsesteenweg
2.40	Continuer tout droit en empruntant la piste cyclable qui longe la N283
2.60	La voie verte (L127) démarre à droite juste après le croisement avec la Konigin Astridlaan.



Google earth



